

Bienvenue en France, Docteur Ross !

Bon... Il faut que je vous avoue quelque chose... Mais je ne suis pas très fière de ça. Alors, s'il vous plaît, soyez indulgents !

Voilà, j'aime beaucoup les séries hospitalières américaines. Vous savez ? Ces séries où on voit un groupe de docteurs et d'infirmières traiter des patients avec des maladies les plus folles les unes que les autres, et bien entendu où les relations entre collègues et les histoires d'amour font partie intégrante du scénario, si ce n'est le sujet principal. Oui, je sais, ce n'est pas toujours intelligent. Et surtout, les histoires se ressemblent. Et comme en général ces séries ont du succès, elles ont tendance à accumuler les épisodes et les saisons.

Bref, j'en ai vu, des épisodes sur ces docteurs, infirmiers et infirmières. De "The Good Doctor" à "The Resident", "Dr House", "New Amsterdam"... C'est vrai qu'aujourd'hui, même si j'aime bien découvrir une nouvelle série hospitalière, j'ai beaucoup moins de patience qu'autrefois. Et j'avoue aussi que ça fait longtemps que j'ai arrêté de regarder Grey's Anatomy. Depuis que les grands acteurs du début sont partis, ce n'est plus la même chose. Mais pourquoi est-ce que je vous dis ça ? Et bien non, je ne vais pas vous parler de séries télé, pas du tout. Ni d'hôpital d'ailleurs. Non, non, rien de tout ça. Je vais vous parler de la naturalisation française, ça veut dire le fait d'obtenir la nationalité française.

Mais alors, quel est le rapport ? Et bien voilà, le rapport, c'est ER. La série ER (qu'on a appelée en France "Urgences"). Parce que.. Ben.. je ne sais pas si c'est la même chose pour vous, mais pour moi, George Clooney sera toujours le docteur Ross. Le docteur séducteur, passionné par son métier, la pédiatrie, un peu rebelle et qui a des difficultés à s'engager dans une vraie relation amoureuse. Mais là encore, ce n'est pas le sujet de mon épisode aujourd'hui. C'est juste que, comme beaucoup d'entre nous, les femmes de mon âge, on est tombées amoureuses de George Clooney en 1994, avec l'épisode pilote de ER. Et depuis, on ne l'a jamais oublié. Même quand il a joué dans d'autres rôles. Même quand il s'est marié. Même si on a eu le cœur brisé.

Et voilà qu'en 2021, il s'installe en France, dans un petit village de Provence. On est d'accord, c'est le rêve. Bon, George Clooney est hyper connu (ça veut dire "très très très connu"), il a beaucoup d'argent et à une époque où les artistes se détachent de l'administration américaine, il est le bienvenue en France. Mais il y a un problème. Enfin... un problème... à vous de voir si c'est un problème.

En décembre dernier, il a été naturalisé français. Ça veut dire que sa femme et lui ont obtenu la nationalité française. Disons... de manière un peu rapide. Et pas vraiment en accord avec les critères stricts imposés par l'administration française. D'où la polémique.

Mais je devrais peut-être vous parler d'abord un peu de la naturalisation française. Désolée, ça risque d'être un peu technique. Je vais faire mon possible (ça veut dire que je vais faire tout ce que je peux) pour que ce soit le moins technique possible. Donc, la naturalisation, c'est quand un étranger obtient la nationalité française, devient officiellement français, par décret, ça veut dire par une décision administrative. Ce n'est pas automatique et il y a beaucoup de critères. Pour une personne mariée avec un citoyen français, il faut être marié depuis 4 ou 5 ans (tout dépend de l'endroit où vous habitez), vous devez vivre ensemble (oui, je sais, ça paraît logique, mais si c'est indiqué, ça veut dire que certaines personnes ont pensé qu'être marié et ne pas vivre ensemble, c'était aussi une possibilité... donc non, ce n'est pas possible). Si vous n'êtes pas marié avec un Français ou une Française, vous devez

habiter en France depuis au moins 5 ans, vous devez avoir une activité professionnelle, et donc des revenus. Et dans les deux cas, vous devez avoir un casier judiciaire vierge. Ça veut dire en gros que vous n'êtes pas un criminel. Et enfin, vous devez avoir un niveau B2 minimum en français, connaître les valeurs de la France et avoir certaines connaissances générales sur l'histoire, la société et la politique en France. Je ne sais pas ce que vous en pensez. C'est trop strict ? C'est normal ? C'est exagéré ? De toute façon, que vous le vouliez ou non, c'est comme ça. Ce sont les exigences, les critères, pour être naturalisé français. Comme vous pouvez l'imaginer, pour certaines personnes, c'est plus facile que pour d'autres. Et comme il s'agit d'une DÉCISION administrative, ce n'est jamais automatique. Donc parfois, on attend longtemps avant d'obtenir la nationalité française.

Et voilà donc comment la polémique a commencé. George Clooney n'est pas marié à une citoyenne française, il n'habite pas en France depuis au moins 5 ans et je ne sais pas s'il parle français, mais je doute fortement qu'il a un niveau B2, et qu'il a passé un examen pour le prouver. Alors évidemment, la décision de lui donner la nationalité française est un peu floue. Ça veut dire que ce n'est pas clair. En tout cas, ça ne rentre pas dans les cases puisqu'il ne répond pas aux critères. Alors quoi... une décision politique ? Stratégique ? Un passe-droit ? (un "passe-droit", ça veut dire qu'une personne obtient quelque chose en contournant les règles normales, il passe devant les autres).

J'ai essayé de m'imaginer comment ça s'est passé. Imaginez avec moi. On est dans un vulgaire bureau administratif, quelque part en France. Ou peut-être à Paris. Allez, soyons sympas. Imaginons que c'est à Paris. Sur la table, un dossier avec un numéro et un nom "George Clooney". Un employé demande : "Bon, on fait quoi ?" Moi j'imagine le tour de table. Les autres employés qui répondent, les uns après les autres : on lui demande un justificatif de domicile (ça veut dire par exemple une facture d'électricité à son nom qui prouve qu'il habite bien en Provence) ? Les résultats de son TCF (c'est l'examen que les gens doivent passer pour prouver leur niveau de français) ? Un texte sur les avantages et les inconvénients du télétravail en 250 mots ? Et puis j'imagine quelqu'un qui dit : "Attendez... est-ce qu'il sait faire la différence entre 'c'est' (C apostrophe E S T) et 's'est' (S apostrophe E S T) ?" Silence dans la salle. "Bon... ce n'est pas grave."

Bon, bien sûr, le problème, ce n'est pas George Clooney. On est d'accord. D'ailleurs, en tant que française, je suis très heureuse de l'accueillir parmi nous. Le problème, c'est le principe. Il suffirait donc d'être influent (d'avoir de l'influence) et de l'argent pour passer au-dessus des règles ? Vous allez me dire que ce n'est pas nouveau. Ça arrive même tout le temps, dans différentes situations. Mais c'est vrai que là, ça fait un peu mal.

Personnellement, ça me fait de la peine pour les personnes que je prépare aux examens de niveau B2, parce que ce sont des examens difficiles. Et je pense même que certains Français de naissance ne pourraient pas l'avoir. Oui, oui, je vous assure. Il faut avoir un très bon niveau à l'écrit, savoir argumenter, présenter une opinion sur un sujet, de manière claire et organisée. Il faut savoir écrire sans fautes de grammaire et d'orthographe, et ça, croyez-moi, ce n'est pas simple. Et beaucoup de Français font encore énormément de fautes dans ce domaine. Et puis, il faut être capable de parler en français devant des examinateurs. Certaines personnes perdent leurs moyens. Ça veut dire qu'elles stressent trop et oublient tout. Bon, évidemment, pas de problème pour notre George Clooney. Il peut être timide s'il le veut. Il suffit qu'il fasse son petit sourire devant les examinatrices et elles lui donnent automatiquement tous les points.

Cela dit, je pense que c'est une bonne chose d'obliger les candidats à la naturalisation française de maîtriser le français et d'avoir un minimum de culture générale sur la France, son histoire, ses valeurs etc. Je trouve même que c'est logique. Après tout, si vous demandez la nationalité, c'est parce que vous voulez un lien fort avec la France. Vous voulez y vivre, y travailler. Donc c'est normal. Mais je peux aussi comprendre que cela fait mal de

voir que d'autres personnes, plus riches, plus célèbres, obtiennent ce que vous cherchez à obtenir depuis tant d'années.

On peut d'ailleurs se demander pourquoi. Oui. Pourquoi donner la nationalité française à George Clooney ? Entre nous, est-ce qu'il a vraiment besoin de la nationalité française ? Qu'est-ce qu'il va en faire ? Voter en France ? Bon, d'accord, peut-être. Mais il n'en a pas besoin pour habiter en France, pour travailler en France, pour voyager en Europe. Ce n'est pas comme s'il avait besoin de demander un crédit à la banque. Bref... Je me demande bien ce qu'il va en faire. En tout cas, j'espère, pour l'administration française, qu'il va publier un selfie sur Instagram avec son nouveau passeport français. Parce qu'en gros, c'est un peu pour ça qu'il a obtenu aussi facilement la nationalité française, non ?

Bref, pour finir, je me demande pourquoi cela nous pose vraiment problème, cette histoire de naturalisation d'une star de cinéma d'Hollywood. Peut-être que cette histoire nous dérange parce qu'on aime croire que les règles sont les mêmes pour tous. Peut-être qu'on voudrait croire que la nationalité, ça se mérite. Et peut-être qu'on est un peu naïfs. Je ne sais pas. En attendant, si je le croise un jour sur un marché en Provence, je lui dirai : "Bienvenue." Et ensuite je lui parlerai en anglais. Juste au cas où il n'aurait pas encore le niveau B2 en français.

The French to Go Podcast is produced by French Carte - Delphine Woda / www.frenchcarte.com,
frenchcarte@gmail.com - Sound : <http://www.freesound.org/people/klankbeeld/>



Creative Commons Attribution – NonCommercial NoDerivatives 4.0 International License